

DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

(D.L.L)

DIRECTION NATIONALE

SERVICE GENERAL

- Bureau de gestion (ressources humaines, matérielles et financières).
- Mission du Partenariat et des Relations internationales.

DIVISION DE L'ECONOMIE DU LIVRE

- Bureau de la production (création, édition, impression).
- Bureau de la diffusion et de la distribution.

DIVISION DE LA PROMOTION DES LETTRES ET DE LA LECTURE

- Bureau des lettres.
- Bureau de la promotion du livre et de la lecture.
- Bureau de la promotion de la littérature en langues nationales.

DIVISION DES BIBLIOTHEQUES

- Bureau des bibliothèques publiques.
- Bureau des CLAC.

DIRECTION NATIONALE

Historique

Sous tutelle du Ministère de la Culture, la Direction du Livre et de la Lecture a connu un certain nombre de réorganisation afin de mieux définir un cadre objectif de supervision et de coordination dans la conduite de la politique nationale du livre. C'est ainsi que plusieurs textes ont été pris à cet égard :

- ✓ Création dans le cadre du décret n°76.1021 du 14 octobre 1976 qui réorganise le Ministère de la Culture, de la Direction des Bibliothèques publiques. C'est en ce sens que le premier Directeur fut nommé le 02 novembre 1977.
- ✓ Création dans le cadre du décret 89.1519 du 15 décembre 1989, portant répartition des services de l'Etat, de la Direction des lettres, de la propriété intellectuelle et des bibliothèques publiques.
- ✓ Création dans le cadre du décret n°90.350 du 27 mars 1990 portant organisation du Ministère de la Culture et de la Communication, de la Direction des Arts, des Lettres et des Bibliothèques (DALB).
- ✓ Création dans le cadre du décret 2000-947 de la Direction du Livre et de la Lecture (DLL) portant organisation du Ministère de la Culture et de la Communication chargé de conduire la politique nationale du livre.

Missions

Les missions de la DLL sont les suivantes :

- étudier toutes les questions relatives à la création, à l'édition, à l'impression ; et à la distribution commerciales du livre ;
- apporter l'impulsion et la coordination nécessaires au secteur du livre pour une rationalisation des moyens et une optimisation des résultats ;
- œuvrer pour la promotion des écrivains sénégalais et de leurs œuvres ;
- appuyer le développement des publications en langues nationales ;
- assurer plus généralement la promotion du livre et de la lecture ;
- suivre et promouvoir la formation, le perfectionnement, l'insertion et la réinsertion dans les métiers du livre ;
- développer et coordonner le réseau national des bibliothèques publiques et des CLAC (Centre de Lecture et d'Animation Culturelle) et participer ainsi à l'aménagement culturel du territoire.

La Direction du Livre et de la Lecture (DLL) compte un Service Général et 3 divisions.

SERVICE GENERAL

Regroupe les missions transversales de la D.L.L.

Bureau de gestion assure la gestion des ressources humaines (recrutement, plan de carrière), la gestion des ressources matérielles et financières de la DLL en relation avec le DAGE.

La mission Etudes – Formation – Protection

- coordonne les études et recherches relatives aux différents sous-secteurs du livres, en relation avec les Divisions ;
- exploite les statistiques nécessaires à l'évaluation des différents sous-secteurs et de la politique nationale du livre ;
- participe à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires intéressant le secteur du livre ;
- coordonne les activités de formation dans les différents métiers du livre ;
- dresse le tableau de bord des activités de la DLL ;
- Fait de la promotion pour aider la direction à dégager un plan stratégique en matière d'aménagement culturel du territoire.

La mission du partenariat et des relations internationales

Met en œuvre une politique de partenariat avec les différents Ministères appelés à travailler ensemble pour le développement de la lecture (signature de conventions, mise en place d'une commission interministérielle, etc.)

- coordonne l'offre et la demande en matière de partenariat pour le développement de la lecture au Sénégal (mise en relation ; réception des dons, distribution et suivi) en prenant en compte la cohérence d'ensemble et les articulations nécessaires pour une politique globale du livre.
- Favorise la promotion des écrivains sénégalais et de leurs œuvres à l'étranger.

LA DIVISION DE L'ECONOMIE DU LIVRE

Suit toutes les questions relatives à l'évolution du secteur « marchand » de la chaîne du livre.

Le Bureau de la production (Création – Edition – Impression)

Réalise des enquêtes sur les tendances du marché du livre, apporte assistance et conseil aux différents intervenants ;

Fournit des informations aux auteurs, des informations sur le statut d'éditeur, la création d'entreprise, les démarches nécessaires à l'édition d'un livre, les problèmes liés à l'impression etc. ;

Met en œuvre la politique de soutien à l'édition endogène de livres.

Le Bureau de la diffusion

- étudie les questions relatives à la diffusion et à la distribution du livre et collecte les données statistiques nécessaires à l'évaluation de ce secteur ;
- soutient la commercialisation du livre (aide au transport) ;
- participe à l'acquisition et/ou au renforcement des compétences des libraires et autres distributeurs par l'information et la formation ;
- appuie le développement des librairies et autres points de distribution du livre dans les régions ;
- aide à l'accès au crédit (fonds de garantie d'emprunt bancaire par exemple).

DIVISION DE LA PROMOTION DES LETTRES ET DE LA LECTURE

Met en œuvre la politique nationale de promotion des lettres et du développement de la lecture

Le Bureau des lettres

Développe des activités et manifestations diverses pour stimuler la création littéraire (ateliers d'écriture, promotion des écrivains, organisation de prix littéraires, promotion des ouvrages primés etc.)

Le Bureau de la promotion du livre et de la lecture

Développe des activités et manifestations diverses pour promouvoir le livre et la lecture et élargir les publics (organisation de salons, de foires du livre, formation de clubs de lecture, concours de lecture, production de films et d'émissions littéraires, animations diverses autour du livre.)

Objectif : faire découvrir et aimer le livre, faire acquérir la culture de la lecture

En partenariat avec d'autres Ministères (Jeunesse, Education, Santé, Femme, Intérieur, Développement rural, etc.) promouvoir la lecture en milieu scolaire, en milieu rural, en milieu difficile (hôpitaux, prisons) et dans les quartiers...



FAtou Diom et Aminata Sow fall écrivaines sénégalaises invitées d'honneur de la Fildak (Foire internationale du Livre et du Matériel Didactique de Dakar)2015



Cheikh Amidou KANE (écrivain) parrain de la FILDAK 2015



Monsieur le Ministre Mbagnick Ndiaye remet un don de livres aux enfants de L'hôpital Albert Royer



Le livre à l'hôpital des enfants Albert Royer activité décentralisée de la FILDAK 2015

DIVISION DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

Coordonne les actions de l'Etat en faveur d'un réseau national de bibliothèques répondant aux besoins des différents publics, réparties sur tout le territoire national.

Le Bureau des Bibliothèques

Coordonne la mise en place d'un réseau national de bibliothèques au niveau régional, départemental et communal, grâce à un partenaire dynamique Etat/collectivités locales/partenaires au développement.

Les interventions porteront sur :

- la construction ou le réaménagement des espaces ;
- la dotation de livres et le programme de préservation des collections ;
- l'équipement et le fonctionnement ;
- le recrutement et la formation continue des personnels.

Le Bureau des CLAC/Francophones

Veille au renforcement des acquis au niveau des CLAC déjà installés, met en œuvre, avec l'Organisation Internationale de la Francophonie, le programme d'extension du réseau.

Met en œuvre une politique ambitieuse de promotion du livre et de la lecture en milieu rural et plus généralement l'accès à l'information, par tous les supports jugés les plus appropriés.

A/ RESEAU DES CLAC / OIF (REGION DE THIES ET DE KOLDA)

☛ REGION DE KOLDA

- CLAC DE SEDHIOU
- CLAC DE VELINGARA
- CLAC DE TANAFF
- CLAC DE GOUDOMP
- CLAC DE MARSASSOUM
- CLAC DE BOUNKILING
- CLAC DE PAKOUR
- CLAC DE DABO
- CLAC DE KOUNKANE

☛ **REGION DE THIES**

- CLAC DE NDIAGANIAO
- CLAC DE NGEKOKH
- CLAC DE THIENABA
- CLAC DE MEOUANE
- CLAC DE POUT
- CLAC DE JOAL
- CLAC DE KHOMBOLE

B/ RESEAU DES CLAC /ISESCO-AMAI

- ❖ CLAC ISESCO de l'Institut islamique de Dakar.
- ❖ CLAC ISESCO de Diamaguène Sicap Mbao (Dakar).
- ❖ CLAC ISESCO de Pire (Louga).
- ❖ CLAC ISESCO de Saint-Louis.
- ❖ CLAC ISESCO de Darou Marnan (Louga)
- ❖ CLAC ISESCO de Médina Gounass (Tamba)
- ❖ CLAC ISESCO de Kafrine (Kaolack).
- ❖ CLAC ISESCO de Matam.
- ❖ CLAC ISESCO de Fatick.
- ❖ CLAC ISESCO de Coki (Louga).

C/ BIBLIOTHEQUES REGIONALES

- Bibliothèque régionale de Thiès.
- Bibliothèque régionale de Dakar.
- Bibliothèque régionale de Louga
- Bibliothèque régionale de Saint-Louis.
- Bibliothèque régionale de Diourbel.
- Bibliothèque régionale de Kolda.
- Bibliothèque régionale de Ziguinchor.

- Bibliothèque régionale de Tambacounda.
- Bibliothèque régionale de Kaolack.
- Bibliothèque régionale de Fatick.
- Bibliothèque régionale de Matam.
- Bibliothèque régionale de Sédhiou
- Bibliothèque régionale de Kaffrine

D/ BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES

- Bibliothèque Municipale de Derklé (Dakar)
- Bibliothèque Municipale des Parcelles Assainies (Dakar)
- Bibliothèque Municipale des HLM (Dakar)
- Bibliothèque Municipale de Quakam (Dakar)
- Bibliothèque Municipale de Patte d'Oie (Dakar)
- Bibliothèque Municipale de Grand Yoff (Dakar)
- Bibliothèque Municipale de Yoff (Dakar) Bibliothèque Municipale de Fass (Dakar)
- Bibliothèque Municipale de Point E (Dakar)
- Bibliothèque Municipale de Hann Bel-Air (Dakar)
- Bibliothèque Municipale de Grand Yoff (Dakar)
- Bibliothèque Municipale de Biscuiterie (Dakar)
- Bibliothèque Municipale de Cheikh Sidate AÏDARA (Dakar)
- Bibliothèque Municipale de Médina (Dakar)
- Bibliothèque Municipale de Plateau (Dakar)
- Bibliothèque Municipale de Cambérène (Dakar)
- Bibliothèque Municipale de Sicap (Dakar)
- Bibliothèque Municipale de Ngor (Dakar)
- Bibliothèque Municipale de Sacré-Cœur (Dakar)
- Bibliothèque Municipale de Pikine (Dakar)
- Bibliothèque Municipale de Kébémér (Louga).

CLAC / OIF : Centres de Lecture et d'Animation Culturelle appuyés
Par l'Organisation Internationale de la Francophonie.

CLAC/ISESCO-AMAI : Centres de Lecture et d'Animation Culturelle Appuyés par l'ISESCO et l'Association de l'Appel Islamique.



Présentation cartographique du réseau de Bibliothèques cordonné par le Ministère de la Culture du Sénégal.